



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>44622</b>	De <b>Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas</b> ( La République en Marche - Tarn )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Logement		<b>Ministère attributaire</b> > Transition écologique et cohésion des territoires
<b>Rubrique</b> >ruralité	<b>Tête d'analyse</b> >Aides pour les logements vétustes dans les petites communes rurales	<b>Analyse</b> > Aides pour les logements vétustes dans les petites communes rurales.
Question publiée au JO le : <b>01/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Interpellée par une petite commune dans le Tarn, Mme Marie-Christine Verdier-Jouclas interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre de la transition écologique, chargée du logement, sur les logements vétustes dans les petites communes rurales. Ces logements sont souvent des logements sociaux et les mairies n'ont aucune aide pour les rénover ou les remettre aux normes, ce qui rend difficile le maintien de ces logements sur le marché locatif. Pour ces petites communes, accueillir de nouveaux habitants comme des familles en précarité et en danger dans des environnement urbains est un véritable rôle d'amortisseur social non négligeable. Mais les fonds propres de ces petites communes ne permettent malheureusement pas de financer la totalité de ces opérations. Elle lui demande s'il ne faudrait pas réfléchir à un micro dispositif pour aider les petites communes de moins de 400 habitants.